



*Monsieur*  
**Francis Rossier**  
*Président du Grand Conseil*  
*chemin de la Mésange 6*  
*1162 Saint-Prex*

*Lausanne, le 28.11.02*

*cc : Madame Marianne Brélaz, Secrétaire générale du Grand Conseil, r. Caroline 7bis,*  
*1014 Lausanne*  
*Conseil d'Etat du Canton de Vaud, Château cantonal, 1014 Lausanne*  
*<http://www.appel-au-peuple>*

## ***Le banditisme judiciaire***

*Monsieur le Président,*

*Nous nous référons à l'entretien téléphonique entre vous et Gerhard Ulrich du 20.11.02. Nous avons compris que nous pouvons vous recontacter avant la fin du mois de novembre pour fixer une date pour un entretien.*

*Entre-temps nous avons reçu une lettre de la Secrétaire du Grand Conseil, datée du 22.11.02. Il en ressort, qu'on attache aucune priorité au dysfonctionnement de l'appareil judiciaire, puisqu'on parle d'un rendez-vous « en début d'année prochaine ».*

*Il paraît que vous ne saisissez pas l'ampleur du désastre et le besoin urgent d'agir et de stopper le banditisme judiciaire :*

*L'appareil judiciaire continue de classer des plaintes bien fondées des lésés de leur dysfonctionnement. Ils se servent dans leur magasin self service. Mais de l'autre côté, ils continuent leur acharnement pour harceler nos adhérents.*

*Exemple : En été de cette année nous avons exclu une personne pour de justes motifs (chantage !). Il a porté plainte pour « abus de confiance » sans l'ombre d'une preuve. Alors, qu'on refuse à nos adhérents catégoriquement toute récusation, cette personne, ayant un problème avec l'alcool, a réussi de récuser le juge chargé de l'enquête. Et c'est le patron lui-même, le « Juge » d'instruction cantonal, Jacques Antenen qui prend soin de cette plainte*

**APPELL AL PIEVEL**  
**APPELLO AL POPOLO**  
**APPEL AU PEUPLE**  
**AUFRUF ANS VOLK**

CCP 17-791540-8  
CCP 17-655794-4  
Case postale 24  
CH-1001 Lausanne  
Mobile: 078 – 641 99 96  
Tél.: 021 – 329 02 33  
Fax : 021 329 02 34

**Internet : [appel-au-peuple.org](http://appel-au-peuple.org)**

*louche. On comprend que ce magistrat attache beaucoup plus d'importance de fabriquer un dossier pour stigmatiser comme des criminels, que d'enquêter lui-même l'affaire de la BCV. D'ailleurs, Antenen a fait un lapsus révélateur dans une interview donné au journal « Le Matin » du 07.02.99, déclarant : « La poursuite de la vérité fait la grandeur de notre métier ». C'est exact, Antenen poursuit la Vérité. Il l'étouffe. Nous avons assez de preuves de ses mensonges sans vergogne dans nos dossiers. Il abuse de son autorité.*

*Entre-temps, Antenen fait enquêter son substitut, Jean Treccani sur le scandale de la BCV. Ainsi, on assure encore une fois que la Vérité sera cachée : Treccani a joué un rôle très important dans la condamnation à tort des frères Bolles en 1993, dans le procès dit « du colis piégé ». Le dossier et la condamnation d'Alain Bolle contient le mensonge que la grenade utilisé provenait d'un lot de grenade distribué à l'unité où a servi Alain Bolle. Cependant, toutes les indications avaient été grattées sur la grenade. – Treccani a aussi déjà fait ses preuves dans le crime économique organisé. L'avocat lausannois Patrick Foetisch, un récidiviste de l'escroquerie avait plumé le Dr. Denis Erni. Treccani a habilement manœuvré en connivence avec l'escroc et à son avantage !*

*Monsieur Rossier, vous vous êtes senti injustement attaqué suite à votre démarche pour former un Tribunal neutre dans l'affaire de la famille Burdet. Force est de constater, que cette solution n'est même plus un remède. Vous ne trouverez guère encore 3 magistrats intègres dans ce canton. Sous le prétexte de la séparation des pouvoirs, l'appareil judiciaire n'a jamais été contrôlé. En pratique, il n'y a pas séparation des pouvoirs (exemples : l'avocat Pierre Chiffelle devenu Conseiller d'Etat – Thierry de Haller, avocat et député).*

***La magistrature vaudoise a dégénéré au point d'être aujourd'hui un condensé d'incompétence et d'immoralité.***

***Alors, sortez enfin de votre routine, et faite de cette catastrophe votre tâche prioritaire. Nous ne nous patienterons pas encore longtemps. Le peuple n'accepte pas des jugements contenant des mensonges. Nous avons déclaré la guerre aux mensonges des juges.***

*Dans l'attente d'un entretien fixé à courte échéance, nous vous présentons, Monsieur le Président, nos sentiments distingués*